

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	1 an	6 mois	3 mois
	fr. 20	11	6
	36	19	10
	SUISSE FRANCE, BELGIQUE ALLEMAGNE, AUTRICHE ITALIE, ESPAGNE ANGLETERRE, HOLLANDE ETATS-UNIS		

Rédaction et Expédition
 BUREAUX: Grand'Rue 10, à Fribourg
 La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires
 lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: Grand'Rue, 10, à Fribourg.
 Prix de la ligne ou de son espace: 15 cent.
 Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
 Lettres et argent franco.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Nous espérons ne plus avoir à recommencer de quelquel temps des polémiques avec le *Bien public*; mais son numéro d'hier nous oblige à protester. Comment pourrions-nous, en effet, laisser passer sans protestation cette calomnie que le *Vatican serait trompé, qu'il serait mal informé!* Peut-il y avoir outrage plus sanglant pour le Saint-Père, mépris plus grand de son autorité que de l'accuser d'administrer l'Eglise sans prendre les renseignements nécessaires et à des sources suffisamment sûres?

Le *Bien public* n'a pas inventé cette accusation contre le Saint-Siège. Des hérétiques ont vécu pendant plus d'un siècle sur cette prétention d'en appeler du pape mal informé au pape mieux informé. Ces hérétiques captieux et sophistiques, ce sont les jansénistes, et ils ont mené la France à la Constitution civile du Clergé, aux noyades de Carrier et à la guillotine de 1793

Le *Bien public* va dire que nous l'accusons d'être janséniste. Nullement; mais ce que nous disons, c'est qu'il reprend une arme dont les jansénistes se sont servis pour miner l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ.

Si le Vatican est mal informé, ce n'est pourtant pas la faute du *Bien public*, qui n'a négligé aucun moyen de plaider sa cause auprès du Saint-Père. Mais malgré l'habileté de ses ambassadeurs, leur grand nom et leurs intrigues, il paraît qu'on n'a pas pu persuader à Léon XIII que le *Bien public* était le meilleur des journaux, un journal digne d'une faveur spéciale de Sa Sainteté. Le Pape a écouté tout, a tout lu ou tout fait lire, et puis le Bref qu'on lui demandait pour le *Bien public*, il l'a envoyé... à la Liberté. Certes voilà un Pape bien mal informé!

Le Vatican tient à avoir un représentant dans chaque pays, pour le renseigner exactement sur tout ce qui touche aux intérêts

de l'Eglise. La Suisse a jugé à propos de supprimer la nonciature, et le pape dut prendre alors d'autres mesures pour être sûrement informé. Que ces mesures aient été bien prises, on n'en saurait douter sans faire une insulte grave à l'autorité du Saint-Siège. Les faits d'ailleurs prouvent avec quelle sûreté de renseignements on procède au Vatican. Les Fribourgeois qui sont allés à Rome dans ces dernières années, ont été étonnés d'entendre parler des hommes et des choses de notre canton avec une exactitude et une précision merveilleuses.

Comment, s'écrie le *Bien public*, comment qualifier cette tactique qui consiste à crier sur les toits que la religion est en danger, chaque fois qu'il y a en jeu un candidat non patronné par la Liberté.

C'est déplacer le terrain de la discussion. Nous admettons qu'il y ait quelquefois plusieurs candidats en présence, mais prenez garde, là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si l'Eglise n'a rien à craindre du triomphe d'un candidat appuyé par tous les ennemis de la religion.

Assurément nous ne disons pas que tous ceux qui ont voté pour M. Crausaz soient des mécréants; mais tous les mécréants ont voté pour M. Crausaz.

Il y a au Grand Conseil une minorité radicale qui, naguère encore, défendait la politique du gouvernement persécuteur qui opprima le canton, chassa l'évêque, vola les biens des couvents, incaméra les biens des paroisses, interna un grand nombre de prêtres, etc., pendant la période de 1848 à 1856. Pour qui ont voté ces députés radicaux? Pour M. Crausaz.

Il y a dans le Grand Conseil une minorité qui se lève comme un seul homme chaque fois qu'est faite une proposition blessante pour les pratiques religieuses des populations, ou nuisible aux intérêts de l'Eglise catho-

que. Pour qui a voté ce groupe de députés? Pour M. Crausaz.

Il y a dans le Grand Conseil des franc-maçons. Pour qui ont-ils voté? Pour M. Crausaz.

Il y a dans le Grand Conseil des députés qui ont travaillé, écrit, pétitionné, en vue de faire profaner le cimetière de La Tour de Trême, en vue de priver la paroisse de La Tour du droit de la sépulture canonique, et ils ont réussi. Pour qui ont voté ces députés, y compris M. Hug? Pour M. Crausaz.

Il y a dans le Grand Conseil, un député qui, ne pouvant apaiser dans ce canton la soif qui le dévore de persécuter l'Eglise, est allé à Genève fournir à Carteret une bonne provision de sophismes pour l'aider à dépouiller les sœurs de Saint Vincent de Paul d'un hôpital où elles soignaient chaque année des milliers de malades sans distinction de culte ou de nationalité. Pour qui a voté ce député? Pour M. Crausaz.

Ainsi, vous le voyez, quiconque hait l'Eglise, quiconque persécute ou veut persécuter l'Eglise, a soutenu votre candidat. Et ne dites pas que vous n'y pouvez rien. Cet appui aurait-il été donné sans votre agrément et même malgré vous, qu'il vous resterait à expliquer pourquoi votre politique est soutenue par quiconque rêve la perte de la foi et la ruine du catholicisme en Suisse et dans notre canton.

Mais cet appui vous l'avez sollicité. Nous le savons par les déclarations mêmes de ceux qui ont été vos alliés; ils n'ont jamais caché qu'il s'agissait d'une candidature arrêtée de concert, d'une coalition contre le parti conservateur gouvernemental.

Vous direz peut-être qu'une fois maîtres, vous vous débarrasserez de ceux qui veulent persécuter l'Eglise. Certes nous savons — vous nous le dites assez souvent pour que nous ne puissions l'ignorer — que vous êtes tous des hommes d'Etat d'une habileté consommée, des génies de premier ordre,

des émules de Gortschakoff et de Bismark. Cependant, laissez-nous croire que vos alliés sont encore plus malins que vous, et ce qui donne la mesure de votre habileté respectueuse, c'est que vous, vous demandez leur concours, et qu'eux, ils vous l'accordent. Vous ne pensez pas qu'eux sont une solution, et que vous, si jamais vous étiez quelque chose, vous ne seriez qu'une transition.

Ces messieurs sont, du reste, d'honnêtes gens (nous n'avons jamais dit le contraire) qui veulent gagner le ciel. Ils font bien; mais sont-ils bien sûrs de prendre le bon chemin? Est-ce en méritant l'approbation et l'appui des ennemis de l'Eglise et des impies de toute nuance qu'ils feront une œuvre méritoire pour le ciel? On en peut douter.

Pour un catholique, il n'y a qu'un moyen de faire son salut, c'est d'écouter l'Eglise. Ces messieurs sont-ils bien sûrs d'être dans les intentions de l'Eglise? Le *Bien public* se plaint que le Vatican est mal informé, ce qui veut dire évidemment que le Vatican ne les approuve pas. N'est-ce pas bien grave cela, et si, comme nous avons de sérieux motifs de le croire, les autres autorités ecclésiastiques ne les approuvent pas davantage, comment s'arrangeront-ils pour faire leur salut par le mépris des intentions bien connues de tous les pasteurs légitimes? La question est grave, et nous n'aurons garde d'insister.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Les trois compagnies de guides de Genève, Vaud et Neuchâtel viennent de terminer leurs cours de répétition à Berne. Mardi a eu lieu l'inspection qui clôt le service. La compagnie de Genève a passé mercredi à Fribourg avec le premier train partant de Berne; la compagnie vaudoise rentre à Lausanne par étapes.

131 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

DIX ANS

AU SERVICE DU ROI PIE IX

OU

MÉMOIRES D'UN ZOUAVE PONTIFICAL

PAR

Le comte Philippe de V***

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES ARCADES.

Feuilleton inédit

Le 17 février

L'EXPOSITION ROMAINE.

Ceux qui prétendent que l'Eglise est ennemie du progrès, des sciences et de l'art, ont reçu aujourd'hui un solennel démenti. Pie IX a ouvert l'exposition des œuvres de l'art catholique dans le beau cloître de Michel-Ange, à la Chartrreuse de Sainte-Marie-des-Anges, aux Thermes de Dioclétien. Sa Sainteté est arrivée en train de gala et Elle a traversée une foule immense qui remplissait la place et l'enceinte de l'Exposition. Quatre cents évêques étaient présents et l'ont reçu à son arrivée. Quand Elle fut assise sur son trône, un chœur de trois cents romains fit entendre une belle cantate et quand le silence se fit

parmi ces flots de peuple qui se pressaient pour voir et entendre le Pape, le cardinal Berardi, ministre des Beaux-Arts, s'avança au pied du trône du Saint-Père et prononça un discours dont j'eus peine à suivre toutes les idées. La voix de Pie IX retentit avec plus d'éclat et de sonorité et quand la foule le vit se lever, l'attention redoubla et le silence devint encore plus profond.

Le Pontife commença par exalter la Religion qui a inspiré les grandes œuvres de l'art, et il cita seulement trois des merveilles possédées par la Ville éternelle: la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin; le *Moïse* de Michel-Ange et la *Basilique* de Saint-Pierre.

« La religion, dit-il, a guidé le pinceau auquel nous devons la figure du grand docteur; la religion a conduit le ciseau qui a mis quelque chose de divin dans la tête du souverain législateur du peuple de Dieu; la religion semble avoir tenu elle-même le compas qui a tracé les lignes du temple le plus magnifique du monde. Cette religion, s'écria Pie IX en s'animant et en accentuant avec plus d'énergie sa parole, cette religion immuable n'a pas besoin d'être révolutionnée, et je couvre de mon anathème celui qui a osé écrire qu'elle avait besoin d'un 89... Cette idée est empruntée au grand démagogue de l'Italie... »

Des applaudissements prolongés éclatèrent dans toute la salle et interrompirent un instant le Saint-Père, puis il reprit:

« J'ai eu en vue, en décrétant l'Exposition, de fortifier l'unité, et lorsque je parle de l'unité, il ne faut pas croire que je veuille

détruire les rits orientaux. Je vois ici des évêques d'Orient. Qu'ils se rassurent. Leurs rits sont vénérables, sacrés, et il faut les conserver. Mais on peut, à l'aide de l'unité, fortifier la discipline.

« Je remercie donc Dieu qui m'a fourni l'occasion de manifester la puissance de l'Eglise, puissance inébranlable reposant sur *super firmam petram*. Je remercie aussi tous ceux qui ont contribué à organiser cette belle exposition de l'art chrétien. Je remercie les exposants qui ont voulu par leurs efforts la rendre plus magnifique, et je les bénis tous, ceux qui sont présents et ceux qui sont absents. »

Les acclamations de la foule accueillirent ces paroles et elles suivirent Pie IX lorsqu'après avoir visité l'Exposition, il reprit le chemin du Vatican.

L'Exposition romaine, très belle et très complète, ne me semble pas cependant de nature à faire ressortir la supériorité de notre temps. Les sculptures, les peintures, les travaux de ciselures et les pièces d'orfèvreries modernes sont bien inférieurs à tout ce qu'a produit le moyen-âge et la renaissance. Rien, en effet, ne se peut comparer à ces six candélabres et à cette croix de la chapelle Sixtine, œuvres de Michel-Ange. Quoique Lyon et Paris aient envoyé de riches et beaux ornements, brodés avec une rare perfection et un goût exquis, qui ne préférera cependant les ornements pontificaux d'Anagni donnés par Urbain VIII, et dont la coupe sévère est empreinte d'une grande majesté.

L'imprimerie et la reliure ont envoyé de

splendides spécimens, c'est un des côtés les plus brillants de l'Exposition: il y a vraiment une rare perfection typographique, une grande richesse de reliures. La maison Mame de Tours, Dessain de Malignes ont envoyé des éditions de missel, de bréviaires irréprochables.

Les vitraux peints, envoyés de France, ont aussi un grand succès. A Rome, on fait rarement usage de vitraux de couleur: les églises entièrement recouvertes de fresques et de marbres précieux admettent peu ce genre de décoration d'un si merveilleux effet dans nos églises gothiques.

Les Gobelins ont envoyé d'éclatantes tapisseries: c'est toujours la même finesse de travail, la même perfection d'exécution; mais en se perfectionnant elles ont pris un éclat qui nuit à leur beauté. Cette tapisserie qui représente l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, ressemble trop à une peinture par la vivacité de ses couleurs et je préfère de beaucoup les belles tapisseries du Vatican, envoyées par Louis XIV, je crois, et représentant Jésus-Christ guérissant les malades ou pardonnant à Madeleine. Leurs teintes douces ne font rien perdre à la perfection du dessin et elles sont ainsi, plus décoratives.

Je ne parle pas des croix épiscopales, des anneaux, des crosses, des calices, des vases sacrés de toutes sortes, ils sont nombreux: il y en a d'un travail exquis et d'une richesse inouïe.

Toutes les nations catholiques, excepté l'Italie, ont envoyé leurs œuvres. La France

Grisons. — Dimanche prochain, le peuple des Grisons sera appelé à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet du nouveau projet de constitution. Ce projet constitue un pas en avant dans le sens démocratique, car il consacre l'initiative populaire et l'élection directe des députés aux Etats. Comme on le sait, le peuple a voté dernièrement le maintien du système d'administration actuel, c'est-à-dire un conseil d'Etat traitant en corps toutes les questions, au lieu de les renvoyer à des départements spéciaux. D'après un correspondant de la *Nouv Gazette de Zurich*, on pense que l'ensemble de la constitution n'aura pas le même sort que la modification en question, et on paraît compter sur son acceptation. Il ne s'agit nullement dans ce cas d'une question de parti. Les conservateurs des différentes nuances ainsi que bon nombre de libéraux appuient le projet, lequel sera soutenu également par les 9000 pétitionnaires qui ont demandé il y a quelques années l'extinction des droits populaires. Aucune agitation ne se manifeste, ni dans la presse ni ailleurs; on pourrait même citer quelques journaux qui n'ont pas encore discuté à fond la question. Le *Bundner Volksblatt*, organe libéral, et la *Gaz. Romanschka*, organe conservateur catholique, ainsi que le *Volksfreund*, organe des démocrates socialistes, recommandent l'acceptation du projet.

Argovie. — Un triste événement s'est passé mercredi dernier à Niedervyl, district de Bremgarten. Deux frères, nommés Hufschmid, se prirent de querelle dans la rue à propos d'une houe; l'un d'eux appliqua à son frère un soufflet d'une telle violence qu'il le jeta à terre sans connaissance. Transporté dans sa maison, le malheureux reprit ses sens, mais ne tarda pas à expirer. C'est un homme marié et père de famille. L'auteur de cet acte de violence a été immédiatement conduit dans les prisons de Bremgarten.

Tessin. — Vendredi dernier, un orage violent a éclaté sur Lugano. Sur le pont de Mezzovico, un coup de foudre tomba sur un troupeau qui cheminait sur la route. Un des pâtres et onze têtes de bétail furent foudroyés; un second pâtre fut lancé au bas du talus de la chaussée et le propriétaire du troupeau fut également blessé. L'étrépan électrique avait suivi le fil du télégraphe sur une distance d'environ 200 mètres.

Vaud. — Le Grand Conseil s'est ajourné jusqu'en août, afin de laisser au conseil d'Etat le temps de trouver les moyens de balancer le compte d'Etat, qu'on n'a pas encore pu découvrir. Si l'on ne l'a pas en août, le Grand Conseil approuvera les comptes de 1879, sous réserve de la balance. — Mardi on a retiré du lac, près du quai Sina à Vevey, le corps d'un noyé tout couvert de mousse, dont la figure est tout à fait méconnaissable et paraissant avoir séjourné dans l'eau depuis au moins trois mois. Il avait les deux mains liées au cou et portait une blessure sur la nuque. Il n'y a donc nul doute qu'il ne s'agisse ici d'un crime. — Jeudi à midi un violent incendie a

occupé certainement une des places les plus honorables sinon la première. La clôture de l'Exposition a eu lieu le 16 mai, avec le même appareil et une grande solennité. Le Saint-Père vint encore présider cette cérémonie et il affirma de nouveau l'amour de l'Eglise pour les arts et le vrai progrès. « Je suis très satisfait, a-t-il dit, de tout ce qui est advenu, et cela signifie que je suis très reconnaissant... Tout cela sert d'ailleurs à prouver que l'Eglise n'est pas ennemie du progrès, mais aussi qu'elle en est l'amie, comme aussi qu'elle ne garde pas l'immobilité dont on lui fait tant de reproches. « Nous aimons le véritable développement et ce nous en ce qu'il a d'utile. N'avons-nous pas raccourci les distances, facilité la transmission de la pensée, multiplié les collèges et les cabinets universitaires? Mais une fois admises les nouvelles chaires d'enseignement, il est désirable que cet enseignement soit dans les mains de l'Eglise, laquelle a reçu de Dieu la mission d'enseigner: *Euntes docete*. Pourquoi ne cesse-t-on de dire que l'Eglise est immobile? Il est vrai qu'elle se maintient dans l'immobilité contre tout ce qui est nuisible ou contre tout ce qui ne doit pas être admis. En cela son immobilité lui vient de l'immobilité de Dieu. « Cependant il n'est pas vrai qu'elle preserve de nouveaux dogmes. Elle ne fait que donner une plus grande extension et aux vérités universellement admises et se conformer aux circonstances et aux besoins

éclaté à St-Prex, trois bâtiments ont été consumés.

— On lit dans l'*Ami de Morges* du 19 mai :

« Ce matin, vers 11 heures 1/4, un incendie dont on ignore l'origine, s'est déclaré dans un des bâtiments de la tannerie Raymond, sur la route de Lausanne à Morges. Dix minutes après, la toiture commençait à s'effondrer, et à midi moins un quart il ne restait plus que la charpente des côtés qui n'a pas tardé à disparaître.

« Dix pompes au moins se trouvaient sur le lieu du sinistre. Le désastre, déjà grand, eût pu l'être davantage si le bâtiment ne s'était pas trouvé isolé et dans une position exceptionnelle, étant donné la bise qui souffle avec une excessive violence. »

Valais. — La réunion annuelle de la société suisse des sciences naturelles doit avoir lieu cette année à Brigue, au pied du Simplon, et la date en est fixée du 12 au 15 septembre. C'est un beau moment de l'année dans le canton du Valais et MM. les minéralogues se trouveront en terre bénie, mais les botanistes sont un peu en droit de se plaindre, car une époque aussi retardée, ne leur offrira guère l'occasion de se livrer à leurs études. Toutefois, il y a tant de belles courses à faire dans les environs de Brigue que nous ne doutons pas d'une nombreuse réunion de ces amis de la belle nature.

— Le département de l'Intérieur a ordonné la vaccination de tous les enfants nés en 1879, ou qui n'ont pas été vaccinés antérieurement. La vaccination commencera le 1^{er} juin, pour se terminer si possible le 1^{er} juillet.

Neuchâtel. — Dimanche après midi, un acte de vandalisme a été commis à Chammont. Des malfaiteurs ont brisé l'un des thermomètres de la station météorologique et enlevé l'autre.

— Jeudi après midi, un enfant de sept ans tomba à Pesoux, si malheureusement sous un char de tourbière qu'une des roues lui passa obliquement sur la figure, écrasant l'œil, le nez et endommageant gravement la mâchoire. Le pauvre enfant est dans un triste état.

Genève. — Le Grand Conseil a discuté, dans sa séance de mercredi, la question de séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Chevenière a proposé l'ajournement indéfini, c'est-à-dire l'enterrement de la question. MM. Wessel, Henri et Georges Fazy, Necker, Rivollet, ont combattu cet ajournement, qui a été rejeté par 50 voix contre 42.

Signalement remarquable discours de M. Rivollet, qui a prouvé avec une logique inépuisable et des arguments auxquels on a rien pu répondre, que le culte dit vieux-catholique n'est en aucune façon le culte catholique. C'est, croyons-nous, la plus complète et la plus saisissante démonstration qui ait été faite en ce genre. Le Grand Conseil l'a écouté avec une attention soutenue et nous ne doutons pas qu'il n'en garde une profonde impression.

— Dans sa séance de lundi, la première de la session ordinaire d'été, le Grand Conseil a décidé qu'il y aura, pendant cette ses-

« de la société, en tirant du trésor de sa doctrine les choses anciennes et nouvelles, « *nova et vetera*; tantôt elle remet en vigueur ce qui était tombé en désuétude, et tantôt « sanctionne ce que l'usage a conservé, ne « négligeant jamais d'employer les remèdes « opportuns, que dis-je, nécessaires aux « circonstances.

« Mais je ne puis continuer ce discours; « ce n'est ni le lieu, ni le moment. Et puis- « qu'on m'a demandé une bénédiction, je « vous la donne, non point la bénédiction « de Jacob et d'Abraham, mais la bénédic- « tion de Jésus-Christ.

« Je bénis donc vos arts, vos industries « et votre commerce. Je bénis vos familles « et vos personnes, et je veux que ma bénédiction fasse vos intentions honnêtes, « qu'elle vous accompagne dans la vie et « fasse naître des fleurs sur votre chemin, « comme aussi qu'elle vous soit présente à « l'heure de votre mort. »

Après la bénédiction du Saint-Père, on a déclaré les œuvres des Gobelins et de M. Alfred Mame, de Tours, supérieures au Concours et on leur a accordé un diplôme d'honneur. Sur quatre-vingt et quelques récompenses, médailles, prix, mentions honorables, la France en a obtenu soixante-dix-neuf. Le Saint-Père a accordé en outre plusieurs décorations, et il a eu pour tous les exposants d'aimables et encourageantes paroles.

(A suivre.)

sion, trois séances par semaine, les lundis, mercredis et samedis à deux heures.

CANTON DE FRIBOURG

La vie de M. le Rd doyen Pilloud, dont les funérailles viennent d'avoir lieu, présente des traits caractéristiques qu'il nous semble utile de mettre en relief.

Tout en lui contraste admirablement avec les défauts honorés dans notre siècle. Tous jours sérieux, réfléchi et réservé, il ne prononçait une parole et n'accomplissait un acte qu'après en avoir pesé et mesuré la portée réelle. Son attitude constamment grave, modeste et digne revêtait un cachet d'intelligence calme et de douceur austère, empreinte d'un sceau comme monacal. Une fidélité inviolable, presque inimitable à la règle tracée, avait fait de lui un esclave du devoir, un ami de la méthode raisonnée, et protégeait comme d'une autorité supérieure la rigidité inflexible des principes que l'esprit de notre temps lui aurait reprochée.

Visant toujours à la substance des choses, il montrait une sévère lenteur à se prononcer sur toute manifestation nouvelle, surtout si elle s'annonçait avec des apparences brillantes, mais lorsqu'un examen judicieux et approfondi lui avait révélé dans une œuvre ou dans un procédé ce fond solide, cette substance, ce côté pratique et utile pour lesquels il professait comme un culte, son esprit et son cœur ne se faisaient plus attendre.

Quant au cadre de sa vie, il ne manque pas de laisser d'heureux enseignements. Né au hameau de Fruence, commune et paroisse de Châtel-St-Denis, d'une famille quasi-patriarcale, il doit à ses qualités solides d'être désigné par son révérend curé pour entrer dans les études littéraires. Emportons nous de remarquer ici qu'il a partagé cette faveur avec Sa Grandeur Monseigneur Marilley, choisi lui-même, une dizaine d'années auparavant, par le même pasteur, M. le curé Morel.

Favorisé par la présence de cette école latine de Châtel, qui a fourni tant de prêtres et plusieurs magistrats, il a suivi les cours de M. le professeur Michel, dont personne n'ignore le nom et les vertus d'un demi-siècle de professorat.

Ainsi préparé, sans quitter le seuil de sa famille, avantage inappréciable, il entra au Collège Saint-Michel de Fribourg, pour y suivre l'habile direction des RR. PP. Jésuites, puis au grand Séminaire diocésain.

Mentionnons sa première messe célébrée à Châtel et prêchée par son aîné et son ami Sa Grandeur Monseigneur Marilley, alors vicaire à Genève. Suivent 40 ans de dévouement dépensés saintement, dont 4 à Echallens comme vicaire, plus de 19 à La Roche comme curé et 17 à Rue où il est décédé, mourant à la peine, dans les circonstances les plus honorables pour son saint ministère et les plus touchantes pour ses confrères et pour ses paroissiens.

Cette édifiante carrière a été honorée par une profonde piété, par une austerité rigoureuse et par l'étude assidue des sciences divines et humaines.

Elle a été illustrée par des libéralités presque continuelles, puisque trois églises, plusieurs œuvres diocésaines et cantonales de zèle et de bienfaisance portent l'empreinte bénie de sa main généreuse. Il a pour récompense le repos éternel.

La conférence intercantonale réunie samedi à Neuchâtel a adopté à l'unanimité de ses membres le projet de règlement destiné à défendre d'une manière uniforme les vignobles de la Suisse romande contre l'invasion du phylloxera.

La séance, présidée par M. le conseiller d'Etat Comtesse, a été très intéressante et a duré près de quatre heures.

Le règlement va être soumis à l'approbation des conseils d'Etat des six cantons et entrera en vigueur le 1^{er} juin.

Dimanche prochain aura lieu à Laupen la fête de chant des districts de Morat et de Laupen. Il n'y aura pas moins de dix-sept sociétés, dont neuf du canton de Fribourg. Trois sociétés de notre ville, la *Société de chant*, l'*Union des Ateliers* et l'*Union chorale* y prendront part; un grand nombre d'honoraires et d'amis se rendront également à Laupen et si le temps est favorable la fête sera charmante.

On nous prie d'annoncer dans notre journal les conférences agricoles suivantes :

1^o Dimanche 23 mai à 3 heures de

l'après-midi à Schmittlen, conférence allemande de M. Strébel, médecin vétérinaire à Fribourg, sur l'hygiène du bétail.

2^o Le même jour à la même heure à l'auberge du St Jacques à Vuisternens, conférence française de M. Mottaz, agriculteur à Roveriaz près Lausanne, sur l'alimentation du bétail.

3^o Le 30 mai à la même heure à l'auberge du Guillaume Tell à Villaz-St-Pierre, conférence française du même, sur le même sujet.

4^o Le 30 mai, à la même heure, à l'Hôtel de Ville à Châtel-St-Denis, conférence française de M. Schatzman, professeur à Lausanne, sur l'avenir de l'industrie laitière.

Sels d'engrais.

L'administration, pour répondre à la demande d'un grand nombre d'agriculteurs qui désiraient se servir de sels d'engrais pour leurs cultures, a approvisionné ses magasins de cette marchandise qu'elle vend à un prix inférieur à celui du sel ordinaire.

Cette différence de prix a, paraît-il, engagé un certain nombre d'agriculteurs, particulièrement des districts de la Sarine, de la Broye et de la Veveyse, à acheter de ce sel pour leur bétail.

Ces agriculteurs qui croient faire une économie se trompent et risquent même de nuire à la santé des animaux auxquels ils donnent ce sel. Il n'est peut-être pas sans intérêt de les avertir en leur donnant quelques renseignements sur la composition du (sel d'engrais).

Toute eau salée renferme, outre le chlorure de sodium (sel), d'autres substances, comme, par exemple, le sulfate de soude, la chaux sulfurique, le carbonate de chaux, le chlorure de calcium. Pendant que l'eau salée se bout dans la chaudière, le sel se cristallise et en même temps les autres matières, se séparant de l'eau salée, tombent compactes et mélangées de plus ou moins de sel, dans le fond de la chaudière.

Ce résidu se nomme écailles et contient à peine 60 % de sel, le reste est composé des matières que nous venons d'indiquer. Ces écailles sont ensuite moulues et on y mêle des cendres ou de la terre, ensuite que dans ce qui prend le nom de sel d'engrais il n'y a plus même la moitié de sel, mais il y a contre beaucoup de saletés très bonnes comme engrais pour les cultures, mais non pas pour la nourriture du bétail.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté)

Paris, 19 mai.

C'est l'avis unanime des cercles politiques que la retraite de M. Lepère ne change rien à la situation critique du cabinet, si même plutôt elle ne l'aggrave. En effet, l'Union républicaine est évidemment mal satisfaite de ce qui arrive. Après n'avoir jamais prêté aucun concours à son ancien président pendant le passage de celui-ci aux affaires, elle considère sa chute et l'avènement de M. Fallières comme une diminution injuste de son influence. D'autre part, le gouvernement a senti qu'il ne pouvait marcher sans l'appui certain et positif de la gauche pure; c'est donc vers ce groupe qu'il est disposé à se tourner de plus en plus. Comme l'indique déjà le choix de M. Fallières. Mais alors la lutte d'influence devient inévitable entre républicains modérés et républicains avancés, et le ministère se trouvant désormais mêlé directement, va y risquer chaque jour son existence.

Aussi, paraît-on aujourd'hui assez sombre dans l'entourage ministériel et peu rassuré chez les députés qui s'y rattachent.

Ce sont probablement les dispositions du ministère à se rapprocher de la gauche pure qui ont trompé un journal du soir et lui ont fait dire que M. Gambetta était maintenant en coquetteries réglées avec le centre gauche. Les choses n'en sont pas là. Cependant, on peut admettre que des ministres si soumis aux volontés du président de la Chambre n'ont pas préparé l'évolution dont on parle sans avoir l'autorisation préalable de celui-ci. En d'autres termes, si M. Gambetta ne s'y associe pas, du moins il le laisserait faire.

On croit qu'une rupture va se produire dans l'extrême gauche, à propos de la manifestation du 23 mai, à laquelle les politiques du groupe veulent renoncer, tandis

que les socialistes poussent énergiquement à braver les interdictions et les menaces du pouvoir.

On assure que le scrutin pour l'élection du nouveau président du Sénat aura lieu le 27 juin. Jeudi prochain, M. Martel donnerait officiellement par lettre sa démission définitive. La candidature présidentielle de M. Pelléan, mise en avant par l'Union républicaine, n'a aucune chance d'aboutir.

Il n'est bruit dans le monde militaire que de ce qu'on y appelle le scandale de Saumur. Vous avez que, l'autre jour, a eu lieu l'inspection générale de l'école par le comité de cavalerie. Pour cette circonstance, l'école se met toujours en fête et en frais. Les réceptions de manège se font devant un nombreux public, on invite les dames de la région, pour lesquelles des tribunes sont préparées. Naturellement, officiers et élèves arborent, ce jour-là, grand uniforme.

C'est ce qui avait eu lieu cette fois encore. En outre, le général de Gallifet, commandant le corps d'armée, était présent en grande tenue.

M. les membres du Comité sont arrivés en civils, chapeaux de feutre rond, pantalons de photographes et le reste à l'avenant. Ils n'avaient pas même pris le soin, dit-on, de se débarbouiller en descendant du train. Ça été une stupéfaction et une indignation générales, dont l'écho arrive à Paris par toutes les lettres qui racontent cette inspection aux allures démocratiques.

L'Assemblée générale des catholiques de France a été ouverte hier, dans la salle de la rue Grenelle, par un chaleureux discours de M. le sénateur Chesnelong. Ces réunions annuelles empruntent, cette année, aux grandes circonstances un caractère plus solennel que jamais. M. Chesnelong a soulevé d'enthousiastes applaudissements par ses nobles et patriotiques paroles sur l'avenir de la France, sur les services rendus au pays par les corporations religieuses. L'honorable sénateur a retracé en termes les plus touchants l'amour et la sollicitude paternelles pour l'enfant dont l'Etat voudrait ravir l'âme et l'esprit.

Après la lecture d'un rapport historique fort intéressant de M. Cornudet, sur l'œuvre du vœu national au Sacré Cœur. Monseigneur Richard, qui présidait la séance, a fait une exhortation pleine d'onction et de sens pratique. Les travaux de l'assemblée vont être poursuivis avec la plus grande activité.

Dans le monde financier, on paraît unanime à se plaindre du manque d'affaires. La baisse de 1/8 des consolidés anglais n'a influencé en aucune façon les bonnes dispositions de notre place qui fait preuve d'une remarquable fermeté, malgré le peu d'activité des opérations.

Le Télégraphe de Paris à New-York est descendu aux environs de 300. Les Immeubles de Paris sont offerts; l'insuccès de la dernière émission est aussi complet que possible. Les Ateliers de Saint Denis et la Protection ont réalisé une avance nouvelle. L'émission du Rio-Tinto a réussi en Angleterre, mais ce n'est pas cette affaire qui fera regagner à la Société générale la considération quelle a perdue.

P.-S. — Une réunion a eu lieu hier soir chez M. Dufaure pour se concerter sur la présidence du Sénat.

La candidature de M. Dufaure a été mise en avant. Il résulte de la situation que si celui-ci acceptait, il n'aurait pas de concurrent. M. Dufaure est d'ailleurs très hésitant, aussi les choses restent en l'état que nous avons indiqué.

Lettres de Rome

(Correspondance particulière de la Liberté)

Rome, 17 mai.

Les élections politiques accomplies, hier, en Italie, ont mis en relief les éléments et les résultats auxquels il fallait s'attendre: Indifférence glaciale et accablante de la part de l'immense majorité des populations et du plus grand nombre des électeurs; lutte très vive entre les diverses coteries qui ont pris part à la votation; et, comme résultat, une forte majorité progressiste, scindée cependant en députés ministériels et en dissidents; partant, aucun espoir de stabilité pour la nouvelle Chambre, aucune perspective sérieuse si ce n'est celle de voir achever la ruine des institutions révolutionnaires de l'Italie.

Quant à l'indifférence des populations en général et des électeurs en particulier, elle

résulte des données suivantes. Le suffrage électoral n'est pas du tout universel en Italie. Sur 27 millions d'habitants et sur 508 collèges électoraux, c'est à peine si la loi actuelle accorde le droit de suffrage à 600,000 électeurs inscrits, c'est-à-dire à un tiers de ceux qui seraient en état de l'exercer; et il n'y a guère plus qu'un tiers de ce tiers qui, de fait, prenne part aux élections politiques. On évalue à 200,000 environ le nombre des votants qui sont allés aux urnes. Les autres 400,000 électeurs inscrits représentent la masse des abstentionnistes; et, si l'on peut accorder que, dans cette masse, il y ait bon nombre d'insoucients, il faut reconnaître aussi qu'il reste, parmi les électeurs, 300,000 bons catholiques auxquels l'abstention s'impose comme un devoir. C'est par là surtout, c'est-à-dire par la situation même créée à l'Italie et à Rome, que le résultat des élections justifie en chiffres éloquents la définition célèbre que Pie IX a laissée du suffrage universel, lorsqu'il l'a appelé le mensonge universel.

On peut le voir, en particulier, par l'exemple de la votation qui s'est accomplie dans les 5 collèges de Rome. Sur 10,919 électeurs inscrits, il n'y a eu que 3,637 votants. Le héros Garibaldi, candidat du premier collège de Rome, n'a rallié que 440 voix sur 2,243 électeurs inscrits. 4 voix ont été données à son compétiteur Guido Bacelli. Il y aura ballottage par suite du trop petit nombre de votants. Le ballottage aura lieu, pour la même cause, dans les quatre autres collèges de Rome. La majorité relative a été favorable, ici à trois candidats de la gauche ou parti progressiste et à deux de la droite ou soi-disant modérés. Ceux-ci, d'ailleurs, courent le risque d'être définitivement battus aux élections de ballottage qui auront lieu dimanche prochain.

L'exemple de ce qui est arrivé à Rome offre l'image et le résumé de tout l'ensemble de la votation dans le reste de la Péninsule. La moyenne générale de l'abstention se rapproche de celle que j'ai indiquée pour les cinq collèges de Rome, c'est-à-dire que le chiffre des abstentionnistes a été à peu près partout dans la proportion de 3 à 1, par rapport à celui des votants. Les résultats généraux offrent la même analogie.

Les libéraux de la droite n'avaient présenté des candidats à eux que dans 304 collèges; c'est-à-dire qu'ils abandonnaient d'avance et sans compétition aucune les 204 collèges restants aux candidats du parti progressiste. Ce parti, comprenant à son tour la gauche ministérielle et la gauche dissidente, depuis certains monarchistes plus ou moins avoués et sincères jusqu'à bon nombre de républicains plus ou moins manifestes, — a présenté 305 candidats ministériels et environ 150 dissidents de divers groupes, de telle sorte qu'il n'est resté à la droite qu'une cinquantaine de collèges où ses candidats n'ont pas rencontré de compétiteurs.

A l'heure où je vous écris, on connaît les résultats des élections dans 410 collèges, et ils sont répartis de la manière suivante: 210 députés progressistes ont été élus au premier scrutin, et 75 se trouvent en ballottage avec un excédant de voix en leur faveur. La droite ne compte que 75 élections au premier scrutin et 50 ballottages dans lesquels ses candidats ont pour le moment le dessus. Les résultats partiels qui restent à connaître ne changeront pas essentiellement les proportions susdites. D'où l'on peut prévoir que la composition définitive de la nouvelle Chambre donnera environ 130 députés de la droite, et 370 de la gauche. Ces derniers seront subdivisés en 270 à 300 ministériels et une centaine de dissidents.

Comme on le voit par ces résultats, la composition de la nouvelle Chambre ne diffère pas essentiellement de celle de la Chambre précédente. Le parti progressiste conserve dans son ensemble l'écrasante majorité qu'il avait avant la lutte; mais il conserve aussi la nature élastique et ambiguë de son programme et de sa composition. Les diverses coteries des dissidents, bien qu'ayant perdu une trentaine de sièges, reviennent avec leurs chefs Nicotera, Crispi et Zanardelli et, sous leur conduite, ils vont poursuivre la chasse aux portefeuilles, les scènes d'ambition qui naguère encore les portaient à s'unir éventuellement avec la droite pour combattre le ministère actuel.

En acceptant cette alliance, comme elle l'a fait et le fera encore dans un seul et même but d'ambition, la droite prononce sa propre condamnation. Non-seulement, en effet, elle témoigne de l'impuissance où elle se trouve réduite depuis 1876, mais elle prouve aussi et d'une manière éclatante que les modérés et les progressistes se valent

en fait de principes, surtout lorsqu'il s'agit de s'entendre pour exploiter le pouvoir. On ne s'explique pas après cela comment les organes des modérés se sont permis de rapprocher au ministère ses accointances avec certains candidats ultra progressistes et républicains. La droite n'a pas agi autrement alors que, par tous les moyens les plus ignobles, par le concours des garibaldiens et des radicaux de la pire espèce, elle a réalisé l'œuvre de l'unité révolutionnaire de l'Italie.

Toute la différence, c'est que le tour des modérés est maintenant venu et que, par un châtement bien mérité, ils voient les révolutionnaires de l'avenir, les progressistes, utiliser à leur profit les éléments de désordre, exploités tout d'abord par les Cavour, les Visconti Venosta, les Minghetti et les Sella.

Au reste, modérés et progressistes sont condamnés à se dévorer les uns les autres, à user par leurs luttes intestines les ressources factices d'un régime qui pêche par la base, à pousser à bout la patience des populations, en un mot à terminer dans l'excès de la dégradation la plus humiliante le cycle que doit parcourir la révolution italienne. Il est moralement certain que les luttes des partis vont se renouveler dans la nouvelle Chambre, avec le caractère d'acharnement, d'instabilité et de violence qui la rendront tout aussi peu sérieuse et viable que la Chambre précédente. C'est pourquoi, il faut s'attendre à ce que cette XIV^e législature n'ait qu'une durée éphémère et que toute son importance se réduise à parfaire la ruine des institutions révolutionnaires de l'Italie. Cela rappelle la prédiction récente que l'ancien et nouveau député Petrucci della Gattina a faite dans son programme électoral, à savoir que, « si le gouvernement des progressistes continue de fonctionner comme jusqu'à présent, on ne peut guère s'attendre à voir la XV^e législature. »

Par là même est justifiée, pour qui veut bien réfléchir, la ferme attitude d'expectative et de préparation que savent garder les catholiques.

France. — La commission de la presse a terminé l'examen des modifications demandées par le gouvernement.

Ces modifications ont été presque toutes rejetées. La commission n'admet guère que l'interdiction de faire la preuve dans les procès en diffamation, lors même que le plaignant autoriserait cette preuve.

La commission défère à la police correctionnelle (sans jury) les délits suivants: outrages au président de la république et aux chefs des Etats étrangers, cris séditieux, port de signes ou symboles prohibés, outrages aux bonnes mœurs par dessin ou emblème, diffamation ou injures envers les particuliers, lacération d'affiches. Tous les autres délits sont réservés au jury.

M. Cazot a été entendu le 19 par la commission sénatoriale saisie de la proposition de M. Baragnon. Le ministre a déclaré accepter non seulement le principe de cette proposition, mais la disposition de loi projetée retirant au conseil d'Etat le pouvoir dont il s'est emparé.

La réunion des sénateurs du centre gauche et de la droite modérée a offert à M. Dufaure la candidature à la présidence du Sénat. Si M. Dufaure accepte, il sera le seul candidat de la majorité qui a voté contre l'art. 7.

Le tribunal correctionnel de Reims a commencé le 19 mai à juger les grévistes arrêtés. Le bruit s'accrédite à Reims que le Comité occulte qui a organisé la grève est composé d'éléments complexes qui ont des visées politiques cachées.

Aucun nouveau trouble ne s'est produit dans la journée du 19. La grève est éteinte. 2700 grévistes travaillent. Sur les 22 personnes arrêtées qui ont été jugées, 19 ont été condamnées à des peines variant d'une semaine à six mois de prison pour cris, attroupements et résistance à la force publique.

La ville est calme. Tous les ouvriers tisseurs de Roubaix, ont repris leur travail le matin du 19, mais ils ont quitté à midi en disant que la situation était intenable. Cependant 200 grévistes se sont remis au travail. Aucun incident ne s'est produit. Les patrons, à l'exception des filateurs de cotons, sont résolus à accorder une augmentation, mais seulement après la reprise du travail. Les ouvriers veulent des conditions clairement arrêtées avant de travailler.

Le Journal de Roubaix propose d'instituer une commission arbitrale.

— Parmi les individus arrêtés à Reims lors des désordres de dimanche, un grand nombre sont des repris de justice n'ayant tenu aucunement à l'industrie lainière.

— L'amélioration qu'on attendait à Roubaix ne s'est pas réalisée. Un très petit nombre de grévistes sont rentrés dans les ateliers. Plusieurs établissements où la grève a éclaté ont cependant repris le travail, mais quelques rares métiers seulement fonctionnent. Dans d'autres usines les fourneaux allumés mardi matin ont dû être éteints. Dans certaines fabriques, les ouvriers qui étaient rentrés la semaine dernière, ont de nouveau déserté.

Mardi matin, un couplet incendiaire a été affiché sur les murs de divers quartiers, et a été glissé sous les portes, excitant les ouvriers à la guerre civile et disant: « Il faut que le sang coule pour purger la patrie, et il faut pendre les fabricants à la lanterne. » Des placards étaient illustrés de dessins, représentant d'un côté un patron montant à la guillotine, et de l'autre M. Alfred Rebourg, directeur du Journal de Roubaix, pendu à une potence.

Les auteurs de ces placards font un appel aux armes et engagent les ouvriers belges à prendre part à la lutte.

On rencontre peu de grévistes dans les rues. Aucun attroupement. Grand déploiement de troupes.

Rome. — Le nombre des demandes d'audience adressées au Vatican a tellement augmenté ces temps derniers que le secrétaire s'est trouvé dans le plus sérieux embarras pour y répondre. La difficulté est d'autant plus grande que les occupations et la santé du Saint-Père l'ont obligé à ne donner qu'une audience par semaine, au lieu de deux comme il l'avait toujours fait depuis son avènement au trône pontifical. De plus, Léon XIII a décidé que le nombre des personnes admises à ces audiences publiques ne dépassera plus désormais 120, ou 140, parce qu'il désire adresser quelques mots à chacun et que souvent même il aime à faire de véritables conversations avec tel ou tel des assistants. Il arrive ainsi que bien des étrangers, venus à Rome dans le but principal de voir le Pape, doivent attendre deux et trois semaines leur tour d'audience, ou quitter Rome sans l'avoir vu arriver.

Turquie. — Le Pall Mall Gazette de Londres, raconte l'étrange histoire suivante, d'après un correspondant de Turquie, dont on ne saurait contester l'imagination.

« Il y a quelques jours, dans la soirée, trois voleurs armés jusqu'aux dents pénétrèrent dans la maison d'un Prussien qui habite Constantinople et le menacèrent de mort au moindre signe de résistance. Ils contrainquirent le malheureux à se laisser attacher, et, cela fait, ils lui demandèrent ses valeurs et son argent.

« Le prussien remit immédiatement sa montre et une somme de quatre livres en monnaie turque, qu'il avait sur lui. Mais ce maigre butin ne pouvait satisfaire les voleurs. Ils préférèrent de nouveau les plus terribles menaces et obtinrent ainsi de l'infortuné qu'il leur remit la clef de son coffre fort.

« Le coffre était installé dans une pièce au troisième étage de la maison, où les trois hommes, munis de la clef, se rendirent sans plus tarder, en menaçant de mort leur victime si elle s'avisait d'appeler à l'aide en leur absence.

« Dès qu'ils furent montés dans la chambre à la caisse, la femme du prussien, qui, d'une pièce voisine, avait entendu ce qui s'était passé, se rendit sans bruit auprès de son mari, dont elle coupa les liens. Armés ensuite tous les deux de revolvers, ils montèrent ensemble au troisième, où les malfaiteurs étaient en train de se partager le contenu du coffre-fort. Ils pénétrèrent dans la pièce et, sans proférer une parole, ils étendirent raides morts deux des voleurs. Le troisième, effrayé et rendu inerte par la surprise, implora sa grâce à genoux; mais le prussien le lia solidement à son tour, et, le laissant sous la garde de sa courageuse femme, il courut au poste chercher les zaptiés.

« Lorsqu'il demanda l'officier, chef de poste, on lui répondit qu'il était absent, et il en était de même des sous-officiers. Le prussien pria donc quatre hommes de l'accompagner, ce qu'ils firent sans la moindre difficulté.

« Mais c'est ici que le fait devient étrange... Les soldats, en examinant les cadavres des deux voleurs, reconnurent leurs deux sous-officiers, et, dans le prisonnier, leur officier lui-même, qu'ils emmenèrent malgré son grade. »

FAITS DIVERS

Un correspondant de Russie raconte une histoire sur le compte d'un général au service du Czar.

« Je veux parler de l'un des héros du Caucase, mort il y a quelques années, qui s'était rendu célèbre par son intrépidité et sa science militaire, et dont la famille est fort estimée en Russie à cause des nombreux services qu'elle a rendus à l'Etat.

Ce brave guerrier, aussi pressé de faire fortune que peu scrupuleux sur le choix des moyens, pratiquait sur son régiment une économie poussée à un tel point, que les pauvres soldats privés de nourriture et d'habillements, étaient véritablement dignes de compassion.

Lorsque les exigences de la guerre ne le forçaient pas absolument à équiper ses hommes, le général vendait les chevaux, évitait de renouveler les uniformes et trouvait, pour nourrir son régiment à peu de frais, des combinaisons qui étaient plus propres à engraisser ses poches que les malheureux qu'il avait sous ses ordres.

Cet état de choses dura longtemps, le contrôle étant difficile à établir dans ces contrées lointaines. Un jour, cependant, malgré toute son habileté, le général se trouva dans un grand embarras.

Un grand-duc impérial qui visitait le Caucase, pria le général de faire défiler son régiment devant lui. Or, de tous ces hommes, le quart au plus était pourvu de montures et d'uniformes; le reste était couvert de vieilles capotes en lambeaux, plus dignes d'être portées par des mendians que par des soldats d'une armée régulière.

Comme il n'y avait pas à reculer, le général donna des ordres secrets à ses officiers, et le même bataillon, débouchant par une porte et revenant vivement par un autre chemin, défila cinq fois de suite devant l'illustre visiteur, accomplissant la manœuvre usitée dans les théâtres, quand avec un petit nombre de figurants, on veut simuler une nombreuse armée.

Si habilement que fut exécutée cette belle manœuvre, le grand-duc n'en fut pourtant pas dupe, car lorsque le pauvre bataillon défila pour la quatrième fois, ses yeux exercés reconnurent les mêmes soldats, et partant enfin d'un grand éclat de rire, il demanda au général comment il se faisait que tous les hommes de son régiment se ressemblaient à ce point-là ?

Le général, suant à grosses gouttes, balbutia sans doute que, par une bizarrerie de la nature, il se trouvait beaucoup de jumeaux dans son régiment !...

Toujours est-il que le grand-duc vit bien ce qu'il en était, mais qu'il ne jugea pas à propos de sévir avec trop de rigueur. Seulement, quelques mois après, le général fut déplacé et regut un commandement dans une province non éloignée de Moscou et où il pouvait être plus facilement surveillé. »

Echo de la correctionnelle :
Le plaignant est un Auvergnat.
— Ainsi donc, lui dit le président, vous portez plainte.
— Pardon, mon président, je porte de l'eau.

Un dîneur s'est attablé dans un restaurant à 21 sous et y déguste un plat de macaroni dans lequel il découvre tout à coup un sept de pique.

— Il appelle le maître de l'établissement
— Voyez vous ce que je trouve : un sept de pique !

— Eh bien ?
— C'est se moquer du public.
— Ah ! ça, est-ce que vous vous figurez que pour vos 22 sous je vais vous flanquer un roi d'alouf ?

M. SOUSSENS, Rédacteur.

PLUS DE DOS RONDS



BRETELLE AMÉRICAINE

BREVETÉE

Cette Bretonne a dans sa forme particulière l'avantage de faire ressortir la poitrine et de soutenir la jupe.

1. Elle élargit la poitrine et donne aux poumons une respiration libre.
2. Elle tient les épaules droites.
3. Elle soulage le dos, les côtes et les organes abdominaux en dégageant des épaules tout le poids de la jupe.
4. Elle soulage les courbatures, les fatigues, et donne une vie nouvelle à la personne qui la porte.
5. Elle est d'une valeur incontestable pour les jeunes filles qui grandissent et qui font leurs études.
6. Elle se porte sans aucun inconvénient et avec une sorte de bien-être pour la personne qui en fait usage.

Prière de donner la mesure de la poitrine, en envoyant la commande.

Cette Bretonne a dans sa forme particulière l'avantage de la bretelle ordinaire et celui de faire ressortir la poitrine.

1. Elle élargit la poitrine et donne aux poumons une respiration libre.
2. Elle tient les épaules droites.
3. Elle ne dérange pas le devant de la chemise.
4. Elle ne peut pas glisser de sur les épaules.
5. Il y a moins de tirage sur les boutons du pantalon qu'avec des bretelles ordinaires.
6. Chaque partie du pantalon peut-être fixée comme l'on veut.
7. Par le moyen de la patte de derrière, on peut élargir ou diminuer la longueur de la bretelle.
8. Elle s'attache aux mêmes endroits que la bretelle ordinaire.
9. Quant il pleut, on peut relever le derrière de son pantalon, sans affecter le devant.

Prière de donner la mesure de la poitrine, en envoyant la commande.

Envoi franco, suivant les qualités de 3 fr., 5 fr., 7 fr. 50 et 10 francs.

MAISON PRINCIPALE ET DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE ET LE CONTINENT

134, RUE DE RIVOLI, 134

LES MANDATS DE POSTE SONT PAYABLES A L'ORDRE DE N. KENDALL, 134, RUE DE RIVOLI

ON FAIT UN FORT ESCOMPTE AU COMMERCE

LUCERNE (Suisse)

HOTEL DU CORBEAU

Au bord de la Reuss

Ouvert toute l'année; service attentif et préférable; prix très modéré; des chambres agréables avec une vue magnifique sur les Alpes. De 80 centimes jusqu'à 2 francs.

Bien recommandé, comme établissement vieux et connu, à Messieurs les Ecclésiastiques et à Messieurs les voyageurs.

(149)

Le propriétaire, J.-K. Leck-Kopfly.

Occasion

A vendre en ville à un prix très avantageux. une maison avec dépendance et jardin. S'adresser à M. Alphonse de Boccard.

(142)

ATTENTION!

Dès aujourd'hui le bureau de M. Frédéric Weck, avocat, successeur de MM. Weck et Perrier, est transféré Grand'Rue, N° 31 (sous les Arcades).

(158)

(H. 214 F.)

NOUVELLE ENCRE
J. GARDOT A DIJON

NOIRE EN ECRIVANT
N'ÉPAISSISSANT PAS
N'OXYDANT PAS
LES PLUMES

VIOLET NOIR COMMUNICATIVE
COPIANT MÊME
PLUSIEURS MOIS
APRÈS ÉCRITURE

CHEZ TOUS LES PAPIETIERS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

À PARIS DÉPÔT SPÉCIAL
14, RUE DES PETITES-ÉCURIES

LA MEILLEURE DES ENCRE

69, R. Lafayette Paris

Avant d'acheter des chemises demandez d'abord le catalogue illustré de la maison des 100,000 CHEMISES envoyées franco dans toute la Suisse.

Écrire au Directeur

69, Rue Lafayette,

En vente à l'Imprimerie catholique

Nouvelles publications

1880

L'IMPROVISATEUR SACRÉ

LES ÉVANGILES

Et instructions sur les principales fêtes de l'année.

Un beau volume 264 pages. — Prix: 3 fr. 60.

Voici un livre qui a été mis en acte avant d'être livré au public. L'auteur de l'Improvvisateur Sacré, les Évangiles dit dans l'Introduction: Nous avons composé ce travail pour nous mêmes: on nous a invité à le publier, nous le publions Cet ouvrage est donc une bonne action avant d'être un bon livre.

Ce livre ne sera pas sans intérêt pour les prêtres, ni surtout sans utilité pour ceux qui ont acquis l'habitude de la méditation.

BOURSE DE GENEVE DU 20 MAI

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois	—	—	94 1/4	94 1/4	Suisse-Occidentale	—	112	112	113
4 1/2 Fédéral 1871	—	—	—	—	» privilégiées	—	495	493	496
1871	—	—	100 1/4	101 1/2	Central-Suisse	—	370	371	372
5 0/0 Italien	—	85 50	85 50	85 70	Nord-Est Suisse	—	197	197	198
5 0/0 Valais	—	—	1045	—	» privilégiées	450	450	448	450
					Union Suisse	—	124	123	125
					Saint-Gothard	—	—	295	300
					Union privilégiées	—	—	364	363
					Comptoir d'escompte	—	—	610	620
					Banque du commerce	—	—	—	—
					» de Genève	—	—	—	—
					» Fédérale	—	—	425	430
					Société suisse des chemins de fer	—	—	620	623
					Banque des chemins de fer	—	—	6640	6635
					» de Paris et Pays-Bas	—	—	1030	1028
					Crédit Lyonnais	947	946	947	948
					Association financière genevoise	—	—	720	735
					Omnium genevois	—	—	1225	—
					Basler Bankverein	—	—	613	621
					Industrie genevoise du gaz	—	—	770	785
					» belge du gaz	510	—	510	—
					Gaz de Genève	—	—	577	585
					» Marseille	—	—	700	710
					Appareillage, Gaz et Eau	—	—	91	95
					Tabacs italiens	—	—	960	—

BOURSE DE PARIS

19 mai	AU COMPTANT	20 mai
99 43	Consolidés	99 31
85 35	3 0/0 Français	85 15
118 60	5 0/0 id.	118 52
—	Or à New-York	—
130 —	Argent à Londres	130 —
	A TERME	
85 47	3 0/0 Français	85 55
118 80	5 0/0 id.	118 65
85 70	5 0/0 Italien	85 60
—	3 0/0 Anglais	—
11 15	5 0/0 Turc	11 05
—	5 0/0 Russe 1877	—
75 31	4 0/0 Autrichien	75 18
1030 20	Banque de Paris	1030 —
945 —	Crédit Lyonnais	945 —
718 75	Mobilier français	718 75
1257 50	Crédit foncier	1250 —
775 —	Mobilier espagnol	768 75
—	Autrichiens	597 50
1322 50	Gaz Parisien	1320 —
1057 50	Suez	1047 50